

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 JUIN 2019

présents : MM. Mmes PAGET G-J, LEMOT É, LEGRAND M, BONNIVARD A, MIRVAUX M-C, MICHEL H, BONNY EBOUMBOU B, VERRIER D, DAMANDE J-C, MICHEL B, GUILLIER J.
absents excusés : MM. Mmes ANDRIEU J-L, KALUZNY S, BROUCK G, EL GHAZI B.
Secrétaire de séance M GUILLIER J

Délibérations

- **APPROBATION** de la dissolution partielle du budget annexe eau & assainissement.
Au vu du transfert de la compétence du service « eau » à la communauté de communes du Provenois à compter du 1^{er} janvier 2019.
- **APPROBATION** du procès-verbal tripartite de mise à disposition des biens, droits et obligations au syndicat de l'eau de l'Est Seine et Marnais.
- **OPPOSITION** au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes du Provenois.
- **FIXATION** des tarifs périscolaires.
Les tarifs ci-dessous seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2019 :
 - Cantine : 4.20 € le repas**
 - PAI : 1.50 € l'accueil du repas**
 - Garderie : 2.20 € l'heure**

Informations :

- ✓ Les travaux de sécurité routière (réalisation de ralentisseurs) rue de la Traconne vont être réalisés la semaine prochaine.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle
pour être affiché le 24 juin 2019 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884
A Léchelle, le 24 juin 2019

Le Maire,